**Présentation des résultats de l’Enquête Nationale sur le Secteur Informel 2013/2014**

**Le 12 octobre 2016**

L’Enquête Nationale sur le Secteur Informel réalisée en 2013/2014 a permis d’actualiser les informations sur les unités de production opérant dans ce secteur, son mode d’insertion dans l’économie nationale et sa contribution à la création de la richesse et de l’emploi.

Il est à rappeler que cette enquête concerne toutes les unités de production non agricoles ne disposant pas d’une comptabilité conformément à la réglementation comptable en vigueur au Maroc. La disposition d’une comptabilité signifie la présentation des documents comptables retraçant à la fois les flux au cours de l’année et le bilan de ses actifs et passifs en début et en fin de cette période. Le secteur informel tel qu’il est défini dans l’enquête n’inclut pas les activités illicites ou illégales.

La réalisation de l’enquête a nécessité une approche en deux phases pour l’identification des unités informelles et ce, en raison de l’absence d’une base de sondage qui couvre toutes les composantes de ce secteur (unités localisées, unités sans local et unités exerçant à domicile). Cette approche a consisté d’abord à identifier un échantillon des unités de production informelles à partir de l’enquête nationale sur l’emploi et d’enquêter dans une deuxième phase, les unités identifiées. Au total un échantillon de 10 085 unités de production informelles a été enquêté.

Pour tenir compte des variations saisonnières, la collecte des données sur le terrain s’est étalée sur une période d'une année, de juin 2013 à mai 2014.

1. **Présentation des unités de production informelles (UPI)**

Après avoir été de 1,55 million en 2007, le nombre d’unités de production informelles (UPI) atteint 1,68 million en 2013, marquant un accroissement annuel de 19 000 unités[[1]](#footnote-2).

La proportion des UPI disposant d’un local fixe atteint, en 2013, 43,7% (au lieu de 44,1% en 2007), celles non localisées 51,4% (au lieu de 49,2% en 2007) et celles des travailleurs à domicile 4,9% (au lieu de 6,7%). Les UPI sans local représentent 87,5% dans le BTP, 58,7% dans les services et 51,9% dans le commerce. L’industrie abrite la plus grande proportion d’unités ayant un local professionnel (56,9%) et des unités travaillant à domicile (23,6%).

Près de 18% des UPI sont enregistrées à la taxe professionnelle en 2013 au lieu de 18,6% en 2007 et de 23,3% en 1999 avec un taux passant de 39,2% pour les unités informelles avec local à 1,9% pour les unités sans local.

Même s’il a été notablement amélioré en 2013, le niveau d’instruction des entrepreneurs informels reste faible depuis 2007. Plus du tiers n’ont pratiquement pas d’instruction, 33,6 % ont un niveau primaire, 28,4% ont un niveau secondaire et 3,3% ont un niveau supérieur.

Avec moins de 9%, les femmes sont faiblement représentées parmi les promoteurs des UPI. Avec cependant une proportion de 23% et de 60%, elles sont plus présentes respectivement dans les activités relevant de l’industrie et du travail à domicile.

Dans la création des UPI, l’initiative est, à 83% individuelle, 10,6% collaborative et pour près de 5% le fruit d’un concours familial.

A l’origine, 75% des créateurs d’UPI étaient actifs occupés, 12% étudiants, 8,3% chômeurs et 3% femmes au foyer. Parmi ceux qui avaient auparavant exercé une activité avant de créer leur propre affaire, 70% étaient salariés et 20% indépendants relevant pour 90% d’entre eux du secteur informel.

Avec un chiffre d’affaires (CA) moyen de près de 245 mille DH par unité en 2013, le secteur informel reste constitué en quasi-totalité de petites et micro-entreprises. Cette moyenne est portée à son maximum dans les activités commerciales (337 mille DH) et à son minimum dans les services (90 mille DH).

Les UPI ont brassé un CA de près de 410  milliards de DH, en accroissement annuel moyen de 6,5% depuis 2007. Le Commerce continue à constituer l’activité la plus importante du secteur en dépit du reflux de son poids à 69,8% en 2013 au lieu de 77% en 2007. En revanche, les parts du CA générées par les activités informelles du BTP, de l’industrie et des services se sont améliorées, passant de 4,4%, 11,5% et 7,2% respectivement en 2007 à 8,1%, 13,1% et 9% respectivement en 2013.

La moitié des UPI réalise un CA annuel de moins de 100 mille DH, plus du tiers (35,3%) un CA annuel de moins de 60 mille DH et près d’une UPI sur six (16,2%) un CA annuel supérieur à 360 mille DH.

1. **Relation du secteur informel avec les autres composantes de l’économie nationale**

La **production** du secteur informel s’élève à 185 milliards de DH de biens et services en 2013, en progression annuelle moyenne de 7,9% depuis 2007, les activités commerciales, notamment le commerce de détail, y contribuent pour près de 34,7%, au lieu de 37,5% en 2007. En revanche, celles relevant du secteur de l’industrie et des services ont vu leur contribution augmenter, passant respectivement, de 27,2% à 28,6% et de 16,8% à 18,6%. Celle du BTP n’a pas connu de changement significatif (18,1% en 2013 au lieu de 18,6% en 2007).

Pour cette production, le secteur informel assure son approvisionnement par le secteur informel lui-même à hauteur de 71%, par le secteur formel à concurrence de 18,2%, par les ménages pour 7% et par le secteur public pour 1,4%.

Les UPI opérant dans les activités de type industriel s’approvisionnent auprès du secteur informel pour 81,6%, celles du BTP pour 77,9%, celles du commerce pour 70,7% et celles du secteur des services pour 52,2%. Le secteur formel pourvoit les besoins en approvisionnement des UPI opérant dans le secteur des services à concurrence de 30%, du secteur du BTP pour 19,6%, du secteur du commerce pour 17,7% et du secteur de l’industrie pour 12,1%. Les UPI des services sont celles qui s’approvisionnent le plus auprès du secteur public, soit 8,1% de leurs besoins.

Par ailleurs, le principal marché de la production du secteur informel est constitué par les ménages. En 2013, 77,8% de ses ventes sont destinées aux ménages, 21,3% aux entreprises informelles et 0,5% aux entreprises formelles. Les ventes destinées au secteur public et à l’exportation restent insignifiantes.

Près de la moitié (49,2%) des ventes des UPI opérant dans l’industrie est destinée aux autres unités informelles, une proportion qui atteint 8,1% pour les UPI exerçant dans le BTP.

**Origines et destinations des approvisionnements et des ventes du secteur**

**informel en 2013 (en %)**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Secteur** | **Origine** | **Destination** |
| **Secteur public** | **1,4** | **0,2** |
| **Secteur formel** | **18,2** | **0,5** |
| **Secteur informel** | **70,9** | **21,3** |
| **Ménages** | **7** | **77,8** |
| **Exportations** | **0** | **0,2** |
| **Importations** | **0,2** | **0** |
| **Autre** | **2,3** | **0** |
| **Total** | **100** | **100** |

**Source : HCP**

1. **Poids économique du secteur informel dans l’économie nationale**

En 2013, les unités informelles ont investi pour 3, 366 milliards de DH, contre 2, 741 milliards de DH en 2007, affichant ainsi une hausse annuelle moyenne de 3,2%. Elles ont participé pour 1,1% de la formation brute du capital au niveau national en 2013 au lieu de 1,2 % en 2007. Ces investissements proviennent pour 49,2% des UPI relevant des services, pour 33,3% du commerce, pour 12,2% de l’industrie et pour 5,3% du BTP.

En 2013, le volume de l’emploi dans le secteur informel est de 2,376 millions au lieu 2,216 millions de postes en 2007, en progression annuelle de 24,6 mille postes et représentant 36,3% de l'emploi non-agricole global en baisse de 1 point par rapport à 2007. Cette diminution est plus remarquée dans le secteur commercial dont la part de l’emploi provenant du secteur informel est passée de 81,1% à 68,4%. Les autres secteurs ont enregistré une tendance inverse, la part de l’informel dans l’emploi global du secteur du BTP est passée de 17% à 21,7%, celle de l’industrie est passée de 34,5% à 37,2% et des services est passée de 18,6% 21,5%.

**Evolution du volume de l’emploi dans le secteur informel entre 2007 et 2013**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Années** | **Secteur** | **Volume de l'emploi dans le secteur informel en effectif** | **Volume de l'emploi dans l'informel en %** | **Part de l'emploi de l'informel dans l'emploi non agricole total (en%)** |
| **2007** | BTP | 142 936 | 6,4 | 17,0 |
| Commerce | 1 128 852 | 50,9 | 81,1 |
| Industrie | 475 451 | 21,5 | 34,5 |
| Services | 468 877 | 21,2 | 18,6 |
| Total | 2 216 116 | 100 | 37,3 |
| **2013** | BTP | 212 736 | 9,0 | 21,7 |
| Commerce | 1 114 475 | 46,9 | 68,4 |
| Industrie | 476 505 | 20,1 | 37,2 |
| Services | 572 207 | 24,1 | 21,5 |
| Total | 2 375 922 | 100,0 | 36,3 |
| **Source : HCP** | | | | |

Les activités informelles ont participé pour 12,2% de la production nationale en 2013 au lieu de 10,9% en 2007. Par secteur, leur contribution s’est améliorée entre 2007 et 2013. C’est ainsi que le secteur commercial a créé 56,8% de la production globale du commerce en 2013, au lieu de 47,6% en 2007. Le secteur de la construction a vu, sa part dans la production totale du BTP, augmenter,  passant de 23,8% à 26,9%. Les activités industrielles ont réalisé 9,6% en 2013 au lieu de 8,3% en 2007 de la production industrielle totale et celles de services ont participé pour 7,9% en 2013 au lieu de 6,1% de la production totale des services hors administrations publiques.

**La valeur ajoutée (VA**) du secteur informel aura été en 2013 de 103, 346 milliards de DH, au lieu de 70, 985 milliards de DH en 2007, en progression annuelle moyenne de 6,5%.

**Evolution de la Valeur ajoutée informelle par secteur d'activités**

**Source : HCP**

Le taux de la valeur ajoutée du secteur informel, s’établissant à 55,9%, reste supérieur à la moyenne nationale (53,9%), et à celui enregistré dans le secteur formel (42,5%).

Les salaires versés dans le secteur informel s’élèvent à 11,390 milliards de DH représentant 11% de la VA globale du secteur informel, une part qui varie de 8,9% dans le BTP à 15,8% dans le secteur de l’industrie. Cette masse salariale ne dépasse pas 4% de la rémunération salariale nationale. La contribution de ce secteur aux impôts et taxe fiscales est de l’ordre de 1, 664 milliards de DH représentant 1,6% de la VA du secteur informel, une proportion portée à 2,3% pour le commerce et à 0,1% pour le secteur du BTP.

La valeur ajoutée des activités informelles contribue pour 12,6% de la valeur ajoutée totale en 2013 au lieu de 12,3% en 2007. Par secteur, leur contribution à la valeur ajoutée s’est également appréciée. C’est ainsi que le secteur commercial est à l’origine de près de 60,1% de la valeur ajoutée globale du commerce en 2013, au lieu de 58,3% en 2007. La part du BTP dans la valeur ajoutée totale de la construction a progressé de 25,4% à 29,3% entre 2007 et 2013. Les parts de l’informel dans l’industrie et les services sont passées respectivement de 12,4% à 13,3% et de 5,2% à 6,4%.

Dans ces conditions, la contribution du secteur informel au PIB aura été de 11,5% en 2013, au lieu de 11% en 2007.

**Contribution du secteur informel à l’économie nationale**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Année** | **Part dans l’emploi non agricole globale** | **Part dans le PIB** |
| **2007** | **37,3%** | **11%** |
| **2013** | **36,3%** | **11,5%** |

**Source : HCP**

1. **Caractéristiques de l’emploi dans le secteur informel**

Le secteur informel se caractérise par un faible poids du salariat : les salariés représentent 17,2% de l’emploi du secteur contre 64,4% dans l’emploi non-agricole global en 2013. Le poids de la main d’œuvre salariale a enregistré une relative hausse par rapport à 2007 où il était de 15,8%.

C’est également un emploi peu et de moins en moins féminisé. Le taux de féminisation de l’emploi du secteur informel s’est établi en 2013 à 10,5%, au lieu de 17,4% pour l’ensemble de l’emploi non-agricole global. Avec des disparités par secteur, les femmes occupent un emploi sur 5 dans l’industrie, tandis qu’elles sont quasiment absentes dans le BTP.

L’emploi dans le secteur informel se distingue également par sa précarité en raison d’une faible couverture médicale (98% de la main d’œuvre dans le secteur informel n’ont pas une couverture médicale) et d’un manque de stabilité (plus de 97% des employés du secteur informel ne disposent d’aucun contrat écrit).

La main d’œuvre du secteur informel se caractérise par le faible niveau d’instruction, 23,4% des travailleurs n’ont aucun niveau scolaire, 34,2% ont atteint le niveau primaire et 30,2% le niveau secondaire et 1% le niveau supérieur.

Globalement, la productivité du secteur informel est particulièrement faible : un actif occupé du secteur informel crée, en moyenne, une valeur ajoutée annuelle de 43 497 DH, largement en dessous de la moyenne nationale (76 393 DH en 2013). Les actifs occupés du secteur du BTP sont les plus productifs au niveau du secteur informel, créant, en moyenne, 69 333 DH de valeur ajoutée annuelle, tandis que ceux du secteur des services ne réalisent que 35 868 DH de valeur ajoutée en moyenne. Par ailleurs, une heure de travail effectuée dans le secteur informel génère près de 19 DH de valeur ajoutée, soit près de la moitié de la productivité générée par une heure de travail au niveau national (35,5 DH).

1. **Perception des conditions d’exercice dans le secteur informel**

Pour financer de nouvelles créations, 82,2% des patrons ont eu recours à l’autofinancement, 9,6% à l’emprunt bancaire.

Près de 9% des chefs d’UPI déclarent avoir eu recours aux crédits bancaires (11% dans l’industrie et 5,9% dans le BTP) pour le financement de leurs activités actuelles. 58,3% des demandeurs de crédit ont pu l’obtenir.

Globalement, le manque de liquidité (44,5%), l’exiguïté de leur marché (25%) et la concurrence (13%) sont les principaux obstacles rencontrés par les chefs d’UPI. Le manque de liquidité est cité comme principale difficulté rencontrée par 48% des chefs d’UPI non localisées et par 37,2% des chefs d’UPI localisées et enregistrées à la taxe professionnelle.

Un chef d’UPI sur dix déclare avoir eu des problèmes avec les agents de l'administration, une proportion portée à 13,5% pour les UPI non localisées et à 3,3% pour les UPI localisées.

Pour les UPI commerciales, les conflits sont dus pour 37,6% à L’occupation de l’espace public et pour 26% à l’encombrement de la chaussée. L’activité jugée illégale (37,6%) et l’abus de certains agents de l’Etat (26,4%) sont avancés comme premières raisons des litiges pour les UPI du secteur des services.

Plus de 90% des chefs des unités commerciales non localisées ont formulé leur désir de pouvoir bénéficier des marchés pilotes. Ils mettent en avant " la proximité des clients " (47,3%) et "un coût d’installation abordable" (34,1%) comme principales conditions lors de la mise en place de tels marchés.

Moins de la moitié (44%) des chefs d’UPI considère que les UPI semblables aux leurs sont capables de se développer. Pour 51,7% de ces derniers, le principal moyen de se développer est l’augmentation du capital investi, pour 18,4% c’est le choix d’un emplacement stratégique et pour 12,7% c’est plutôt l’amélioration de la qualité de leur production.

1. **La période qui sépare la réalisation des deux enquêtes est de 6 ans et demi** [↑](#footnote-ref-2)